

PROGRAMME 2021-2022

**Licence Professionnelle METIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION,
DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS**

Parcours Services Mobiles et Interface Nomade (LP SMIN)

Public visé Tous publics

Objectifs La licence professionnelle Services Mobiles et Interface Nomade (SMIN) vise à former des cadres intermédiaires chargés de la mise en place d'applications web et mobiles qui devront être des spécialistes capables de participer à un projet de développement d'application pour Internet, sur de multiples supports, d'encadrer une équipe de développement, de concevoir et de produire des contenus courts. Elle permet aux étudiants d'acquérir une base solide en informatique et en traitement de l'information appliquée à la fourniture et à l'utilisation des services mobiles. Ils sont également sensibilisés à la conception des contenus à messages adaptés aux dispositifs mobiles.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur au niveau 6, inscrit au RNCP.

Compétences visées

- Usages numériques
- Exploitation de données à des fins d'analyse
- Expression et communication écrites et orales
- Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel
- Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Développement et mise en œuvre d'outils de conception et d'analyse
- Coordination et mise en œuvre de contrôles qualité et conformité

Contenu de la formation

Libellé	ECTS	Volume horaire
UE Fondements du développement informatique	10	100
M1 – Bases du développement web et mobile		20
M2 – Méthodes et outils du développement		20
M3 – Algorithmique		20
M4 – Programmation orientée objet		20
M5 – Base de données		20
UE Programmation mobile	11	132
M6- Programmation Android		36
M7 - Programmation iOS		36
M8 - Capteurs		24
M9 – Programmation mobile		36
UE Développement web	4,5	64
M10 – Framework PHP		32
M11 – Framework JavaScript		32
UE Contenu mobile	4,5	60
M12 – Ergonomie et interfaces		20
M13 – Conception de messages		20
M14 – Communication en anglais		20
UE Projet tutoré	15	36
UE Stage	15	
Total :	60	

Heures de présence : 522

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Gwen SALAUN, professeur des universités

L'équipe pédagogique est composée d'Enseignants chercheurs, d'enseignants et de professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Mise en place d'un conseil de perfectionnement de la Licence Professionnelle, incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire, elle fait l'objet de listes d'émargement.

Modalités d'enseignement : présentiel / hybride selon contexte sanitaire

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, tablettes (iOS et Android), salles informatiques (1 poste par stagiaire) et salle mac, bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. L'activité en entreprise donne lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Nombre de personnes par groupe : environ 22 personnes.

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les coefficients et pondérations sont votés en début d'année par le « Conseil de perfectionnement » et votés en CFVU de l'Université.

Règles de délivrance du diplôme : La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu :

- soit l'acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant
- soit par application des règles de compensation

Le diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits. L'obtention du diplôme emporte la validation de l'ensemble des blocs de connaissances et compétences.

Déroulement de la formation <ul style="list-style-type: none">• De septembre à Août• 522 heures de présence	Prérequis <ul style="list-style-type: none">• DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet, DUT Informatique, DUT Réseaux et Télécommunications• L2 scientifique• BTS Informatique (SIO, SN)• Candidats bénéficiant d'une VES ou d'une validation d'acquis	Lieu de formation <ul style="list-style-type: none">• Département MMI, IUT1 Grenoble, 17 Quai Claude Bernard, 38000 Grenoble• Contact : iut1.lp-smin.de@univ-grenoble-alpes.fr Tél : 04 76 82 82 02
Contact contrat d'apprentissage <p>Formasup Isère Drôme Ardèche Tél : 04 76 84 56 52 Gestionnaire : Carine PHAMANIVANH carine.phamanivanh@formasup-ida.com Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Référent handicap du CFA CHEVILLARD Isabelle Isabelle.chevillard@formasup-ida.com</p>	Coût de la formation <p>Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e.</p> <p>Employeur privé : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise.</p> <p>Employeur public : Seules les collectivités territoriales bénéficient d'une prise en charge partielle du coût de la formation via le CNFPT. Les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière doivent prendre en charge la totalité du coût de la formation.</p> <p>En cas de reste à charge, il est assumé par l'employeur de l'apprenti-e.</p>	

* Sous réserve des modifications réglementaires à venir